

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

XXI^eme Année.

MONTRÉAL, JUIN 1909.

No 6.

PEDAGOGIE DE LA STENOGRAPHIE

Par
J.-B. ESTOUP,

Sténographe de la Chambre des Députés française

(Fin)

Telle est la loi de l'habitude. L'acte habituel est à peu près inconscient, il a l'air de se faire en dehors de nous et sans que l'attention intervienne. Même, lorsqu'elle intervient, elle est une cause de gêne et de trouble.

Lorsqu'un mouvement en est arrivé à ce point, on dit qu'il est automatique.

L'automatisme est une condition nécessaire du travail du sténographe ; car le sténographe a bien autre chose à faire qu'à surveiller la formation de ses signes. Il doit surtout écouter l'orateur, s'appliquer à prendre de la parole entendue une connaissance nette et détaillée. Il doit, en quelque sorte se dédoubler : il faut qu'il y en ait en lui, agissant ensemble, une intelligence qui raisonne pour s'assimiler rapidement une pensée dans ses moindres détails et, au-dessous, un automate qui écrit. En faisant disparaître à peu près complètement de la conscience le travail de l'écriture, l'automatisme nous permet de porter notre attention sur l'objet même du discours, sur la marche générale de la discussion, sur les interruptions, sur les mouvements de l'assemblée ; il nous permet d'entendre, de voir, de comprendre, opérations toujours originales et difficiles pour lesquelles l'esprit n'a jamais assez de liberté.

L'automatisme complet de l'écriture est un idéal qui n'est jamais atteint ; mais un automatisme partiel est une nécessité absolue, à quelque degré de vitesse qu'on veuille arrêter son apprentissage.

En résumé, l'acte sténographique est une synthèse d'opérations diverses et cette synthèse est d'autant plus longue à s'effectuer que les éléments en sont plus nombreux. La rapidité du mouvement est obtenue par l'élimination du plus grand nombre possible de ces éléments.

Jusqu'à ces derniers temps, en l'absence de toute méthode systématique, les sténographes se sont formés au hasard des procédés empiriques.

L'un de ces procédés, très naïf, est celui qui a été essayé et si adroitement décrit par Dickens. Muni de la seule connaissance théorique du système, on va s'asseoir en face d'un orateur et on prend... ce que l'on peut.

Il a fallu bien vite renoncer à ce système. Un autre procédé, le plus généralement employé, est celui qui consiste à se faire dicter à une allure d'abord lente, puis progressivement plus rapide, des textes toujours nouveaux. Mais tout le monde n'a pas sous la main la personne dévouée disposée à se condamner à la peine de la lecture forcée. En outre, l'étudiant uniquement préoccupé de suivre son dicteur qui ne peut pas arrêter à chaque bout de phrase prend la mauvaise habitude de sauter à pieds joints par dessus les passages difficiles, de n'écrire que ce qu'il trouve facile, c'est à-dire ce qu'il sait déjà, de ne cultiver que les associations déjà formées.

D'ailleurs les débutants ne se rendant pas compte que la vitesse s'acquiert seulement par l'automatisation des images, ont tendance à la chercher